

## Présentation

Faillites, restructurations et défaillances menacent la situation financière de toute entreprise. Dès lors, il est dans l'intérêt de toutes les parties concernées d'y remédier rapidement. Que l'autorité amenée à statuer soit située sur le territoire du siège social de l'entreprise ou à l'étranger, les décideurs peuvent désormais choisir parmi un large éventail de solutions et stratégies juridiques. Il est parfois difficile pour les entreprises de protéger leurs intérêts lorsque ces derniers viennent en opposition aux intérêts des autres parties et dès lors qu'elles doivent prendre en compte une multitude de systèmes juridiques et de normes culturelles. Aujourd'hui, plus que jamais, les entreprises se doivent d'être bien conseillées et doivent faire preuve de flexibilité et de réactivité pour choisir les juridictions, législations et pratiques juridiques susceptibles de leur être le plus favorables.

Que vous gériez un portefeuille immobilier ou interveniez pour le compte d'un fabricant ou d'un prestataire de services de santé en difficulté ; que vous achetiez un commerce de détail ou que investissiez dans des obligations souveraines de pays fortement endettés ou dans tous autres instruments financiers, Dentons peut vous accompagner. Fort de sa présence à l'international, Dentons réunit en son sein des collaborateurs rompus aux lois et réglementations qui régissent les marchés sur lesquels vous intervenez.

Quel que soit le secteur dans lequel vous opérez (ressources naturelles, technologies, immobilier, distribution, fabrication, transports, services ou monopole réglementé), nous en comprenons les particularismes. Nous pouvons vous accompagner dans le cadre des procédures judiciaires et vous aidons à trouver la solution la plus adaptée à vos difficultés. Quel que soit le pays dans lequel vous exercez vos activités, nous vous proposons des stratégies novatrices en matière de litige, d'arbitrage et de négociation afin que vous puissiez agir avec rapidité et assurance en cas de restructuration.

Les domaines d'activité couvrent:

- Administrateurs, séquestres et fiduciaires dans le cadre de procédures d'insolvabilité
- Procédures de sauvegarde
- Concordats et arrangements avec les créanciers
- Représentation d'organismes gouvernementaux et quasi-gouvernementaux
- Conseils indépendants aux administrateurs de sociétés en difficulté
- Représentation de créanciers et de comités d'équité
- Contentieux relatif à l'insolvabilité
- Représentation de débiteurs
- Financement de débiteurs-exploitants
- Représentation de fournisseurs et de clients dans le cadre de restructurations
- Fusions et acquisitions, investissements et opérations sur titres d'emprunt dans le cas d'entreprises en difficulté
- Restructuration de type « protective shield » (Allemagne)
- Insolvabilité d'institutions financières
- Restructurations transfrontalières
- Insolvabilité des sociétés d'assurance
- Retraites et avantages sociaux dans le cadre de restructurations
- Médiation
- Structures avantageuses sur le plan fiscal

# Vos contacts principaux

## Europe



**Nicolas Theys**

Associé, Paris

D +33 1 42 68 47 12

[nicolas.theys@dentons.com](mailto:nicolas.theys@dentons.com)